

CRISE SOCIO-POLITIQUE : Enlèvement de sa Majesté Royale Fon Yakum Kelvin, chef traditionnel du fondom Mbaw Yakum , président de la House of Chiefs du Nord-Ouest par des présumés séparatistes à Bamenda.

Communiqué de presse

Bamenda- Douala, le 08 décembre 2021 : Le Réseau des Défenseurs des Droits Humains en Afrique Centrale (REDHAC) a appris avec stupeur l'enlèvement de sa Majesté Royale, Fon Yakum Kelvin, chef traditionnel du fondom Mbaw Yakum , président de la House of Chiefs du Nord-Ouest et condamne avec fermeté des actes odieux perpétrés par des présumés séparatistes.



Les faits :

Le 07 décembre 2021, les présumés séparatistes ont kidnappé sa Majesté Royale, Fon Yakum Kelvin, le chef traditionnel du fondom Mbaw Yakum , président de la House of Chiefs du Nord-Ouest dans son palais de Mbambalang, dans la division de Ngohketunjia, vers une destination inconnue.

Rappelons que la House of Chiefs (chambre des chefs) du Nord-Ouest, est une instance régionale mise sur pied après les élections régionales qui est l'une des recommandations des résolutions du Grand dialogue national tenu à Yaoundé en 2019.

Depuis le déclenchement de la Crise dans le Nord-Ouest et le Sud-Ouest en 2016, l'on assiste aux Kidnapping de plusieurs personnes.

De tout ce qui précède,

Le Réseau des Défenseurs des Droits Humains en Afrique Centrale (REDHAC):

- condamne avec fermeté les enlèvements et les crimes crapuleux perpétrés par des hommes armés dans les régions anglophones ;
 - Dénonce les enlèvements et assassinats, les séances de tortures physiques et morales ainsi que les traitements inhumains et dégradants infligés autorités traditionnelles, civils, enseignants et autres défenseurs des droits humains qui ne font que leur travail humanitaire pour les déplacés internes et autres victimes dans le but de recevoir un soutien opportun et approprié ;
 - Recommande de tout mettre en œuvre afin de retrouver Fon Yakum Kelvin, de fondom Mbaw Yakum et le ramener au milieu des siens.

Le Réseau des Défenseurs des Droits Humains en Afrique Centrale (REDHAC) rappelle :



- qu'aucune revendication, aussi légitime soit-elle ne peut justifier les horreurs, exactions et les violations des Droits Humains commises dans les régions en conflit.

En conséquence, le REDHAC demande à toutes les parties en conflit :

Le respect scrupuleux de la Déclaration Universelle des droits de l'homme qui en ses articles 3 et 5 stipule : article 3 « tout individu a droit à la vie, à la liberté et à la sûreté de sa personne », article 5 : « Nul ne sera soumis à la torture, ni à des peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants ».

Au Gouvernement de la République du Cameroun, le REDHAC :

- Rappelle une fois de plus que sa responsabilité régaliennne est la protection et la sécurité du territoire en toute circonstance ;
 - Recommande de prendre toutes les mesures adéquates et urgentes afin d'assurer la sécurité des chefs traditionnels, civils, des Défenseurs y compris les travailleurs humanitaires dans les régions en conflit ;
 - Initie une enquête indépendante, impartiale internationale et d'établissement des faits afin de trouver tous les coupables de ces odieux crimes crapuleux pour qu'ils soient traduits devant une justice équitable et qu'ils répondent de leurs actes.

Aux Nations Unies, à l'Union Africaine, à la Commission Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples (UN, UA, CADHP) le REDHAC recommande :

- De continuer à mener le plaidoyer afin qu'une mission conjointe (UA/CADHP, CNDH, Société Civile), indépendante, internationale d'établissement des faits soit effective au Cameroun afin d'identifier toutes les parties prenantes à la crise dans le Nord-Ouest et le Sud-Ouest et établir leurs responsabilités dans la perspective de la mise en place d'un mécanisme de résolution pacifique durable.

Enfin, pour le REDHAC

- **La COMMISSION VERITE-JUSTICE ET RECONCILIATION** reste la meilleure solution pacifique durable et serait une opportunité pour la réconciliation nationale gage d'un développement durable, de la sécurité pour tous au Cameroun.

SUIVEZ-NOUS

Tél. Fixe : Bureau (+237)233 42 64 04 ;
MOB : (+237) 691 23 89 96/ 697 61 81 95
Facebook : RedhacRedhac
Twitter : @RedhacRedhac
Site-Web : www.redhac.info